F

联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura | منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent quarante et unième session

Rome, 3-7 novembre 2025

Stratégie d'évaluation de la FAO (actualisée)

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Mme Clemencia Cosentino
Directrice du Bureau de l'évaluation
Tel: +39 06570 53903
Courriel: OED-Director@fao.org

RÉSUMÉ

- Approuvée par le Comité du Programme en mars 2023, la Stratégie de la FAO en matière d'évaluation (2023-2025) (document PC 135/3 Rev.1) a servi de cadre pour la transformation du Bureau de l'évaluation (OED). Elle a permis de renforcer la capacité du Bureau de l'évaluation à fournir en temps voulu des données probantes qui soient pertinentes et de qualité, afin de soutenir la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et d'améliorer l'application du principe de responsabilité, l'apprentissage et la prise de décision.
- Pour que la mise en œuvre des initiatives en cours continue de progresser, le Bureau de l'évaluation propose de prolonger la période d'exécution de la stratégie jusqu'en 2027. Une stratégie actualisée sera présentée à la session du Comité du Programme qui se tiendra à l'automne 2027, ce qui permettra d'assurer la cohérence avec la (future) politique en matière d'évaluation.
- Le présent document met en avant les résultats notables qui ont été obtenus dans les cinq domaines principaux de la Stratégie d'évaluation: planification et suivi, renforcement des capacités, recherche et innovation, évaluation à des fins d'utilisation et diffusion pour une portée plus large.

SUITE QUE LE COMITÉ DU PROGRAMME EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité du Programme est invité à examiner le contenu du présent document et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **accueille avec satisfaction les informations actualisées sur la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO en matière d'évaluation (2023-2025) et prend acte de sa prolongation jusqu'en 2027;**
- **attend avec intérêt d'examiner la nouvelle Stratégie d'évaluation de la FAO qui lui sera soumise pour examen à sa session de l'automne 2027.**

I. Stratégie de la FAO en matière d'évaluation: principales réalisations

A. Contexte

1. Depuis son approbation en 2023, la Stratégie de la FAO en matière d'évaluation (2023-2025) (PC 135/3 Rev.1) a contribué à transformer en profondeur le Bureau de l'évaluation, ce qui a permis d'améliorer le positionnement stratégique de la fonction d'évaluation au sein de la FAO, de renforcer la capacité d'adaptation du Bureau de l'évaluation et de fonder ses travaux sur des données probantes.

B. Principales réalisations liées à la mise en œuvre de la Stratégie d'évaluation de la FAO

2. Les résultats notables qui ont été obtenus dans les cinq domaines principaux de la Stratégie sont décrits ci-après:

a) Planification et suivi

Établissement du processus de réception. Le Bureau de l'évaluation a considérablement renforcé ses fonctions de planification et de suivi afin d'améliorer la transparence, l'adaptation et la cohérence stratégique. L'une des principales innovations a été la mise en place du processus de réception – un mécanisme structuré permettant de recenser et de suivre les possibilités d'évaluation et de leur attribuer un rang de priorité. Dans le cadre de ce processus, le Bureau de l'évaluation peut assurer un suivi systématique des obligations dont l'échéance approche et des nouvelles possibilités, ce qui lui permet de gérer plus efficacement un vaste portefeuille évolutif. En outre, il est ainsi plus facile de trouver un juste équilibre entre les évaluations obligatoires et discrétionnaires, et de faire en sorte que les ressources correspondent à la fois aux exigences en matière de conformité et aux priorités stratégiques.

Déploiement d'un tableau de bord en ligne. Le Bureau de l'évaluation a mis en place un nouveau tableau de bord interne en ligne afin de faciliter le suivi en temps réel et la communication de l'état d'avancement des évaluations, ce qui a contribué à renforcer sa capacité d'assurer une planification adaptative et de tenir les parties prenantes informées.

b) Renforcement des capacités

Une présence régionale et des capacités techniques renforcées grâce à la mise en place d'une équipe d'évaluation mondiale unifiée dans le cadre de l'initiative «OneOED». Le Bureau de l'évaluation entend devenir un service d'évaluation interconnecté au niveau mondial et robuste sur le plan technique. Pour ce faire, il faut prendre des mesures concrètes pour renforcer les capacités institutionnelles et les ressources humaines. Dans le cadre de l'initiative «OneOED», le Bureau de l'évaluation a créé une équipe mondiale unifiée et renforcé sa présence régionale en recrutant des personnes venues du monde entier ayant les compétences nécessaires pour mener des évaluations rigoureuses.

Organisation de formations ciblées sur les méthodes d'évaluation et de recherche à l'intention du personnel du Bureau et de l'ensemble de la FAO. Le Bureau de l'évaluation a lancé des initiatives de renforcement des capacités ciblées, en proposant des formations sur les méthodes de recherche et les pratiques d'évaluation, dont certaines ont été ouvertes au personnel d'autres divisions de la FAO (y compris les bureaux régionaux) et des organismes ayant leur siège à Rome. Ces activités ont permis de renforcer les compétences techniques, d'améliorer la collaboration régionale et de favoriser une culture de la prise de décision fondée sur des données factuelles dans toute l'Organisation.

Mise en place de mécanismes visant à assurer la qualité des évaluations réalisées par les pays. Le Bureau de l'évaluation a investi dans l'élaboration de supports destinés aux évaluations pilotées par les responsables du budget au niveau des pays, ce qui a permis de soutenir le personnel de toutes les régions et de garantir la qualité des évaluations.

c) Recherche et innovation

Promotion de l'utilisation de méthodes d'évaluation robustes et renforcement de la rigueur, de la crédibilité et de la pertinence des conclusions. La recherche et l'innovation ont joué un rôle central dans la transformation des activités du Bureau de l'évaluation relatives à la mise en œuvre de la Stratégie. Le Bureau de l'évaluation a modernisé et rationalisé ses processus d'évaluation afin de concentrer les efforts sur l'emploi de méthodes rigoureuses. L'un des principaux domaines dans lesquels des progrès ont été accomplis est l'adoption de méthodes de recherche axées sur l'analyse des résultats, notamment dans le cadre d'approches mixtes et d'évaluations de l'impact. Ce faisant, le Bureau de l'évaluation se positionne à l'avant-garde des pratiques d'évaluation au sein du système des Nations Unies.

Adoption de processus d'assurance de la qualité robustes et adaptés afin de soutenir le personnel et de promouvoir des évaluations de qualité. Le Bureau de l'évaluation est passé d'une approche consistant à examiner a posteriori les versions finales de projets de rapports à un processus continu d'assurance de la qualité tout au long du cycle de l'évaluation, de la conception à la publication, en passant par les principales étapes.

d) Évaluation à des fins d'utilisation

Renforcement de la collaboration avec les parties prenantes dès le début du cycle de l'évaluation afin d'assurer la pertinence et l'utilité de celle-ci. Des efforts particuliers ont été déployés pour faire en sorte que les évaluations soient conçues en ayant à l'esprit l'utilisation qu'il est prévu d'en faire. Le Bureau de l'évaluation a intensifié sa collaboration avec les parties prenantes dès le début du processus d'évaluation, notamment durant la phase de conception et d'élaboration des projets, afin de garantir la prise en compte des questions pertinentes et pratiques et l'utilisation des méthodes les plus rigoureuses possibles.

Élaboration d'un projet de programme d'apprentissage afin de recenser les priorités en matière de collecte de données et d'orienter la planification des évaluations. En étroite collaboration avec le personnel du Bureau de l'évaluation de toutes les régions, le Bureau met actuellement la dernière main à l'élaboration d'un programme d'apprentissage visant à orienter la production d'éléments probants compte tenu des priorités définies par la FAO et ses partenaires. En alignant plus étroitement les évaluations sur les priorités stratégiques de la FAO et en prenant en compte, chaque fois que possible, les questions formulées dans le cadre des évaluations des résultats et des évaluations de l'impact, le Bureau de l'évaluation entend mener des évaluations qui soient non seulement rigoureuses mais aussi très utiles pour la prise de décision. Le soin avec lequel le Bureau sélectionne les projets, les programmes et les évaluations thématiques qu'il met en œuvre reflète également cette orientation stratégique et sa volonté de prendre en compte le critère d'utilité.

e) Diffusion pour une portée plus large

Mise en place d'une nouvelle équipe chargée de la communication et de la gestion des connaissances au sein du Bureau de l'évaluation. D'importants efforts ont été déployés pour promouvoir les pratiques en matière de diffusion, afin d'améliorer la transparence, l'accessibilité et l'utilisation des conclusions des évaluations. Le Bureau de l'évaluation a élaboré une stratégie de diffusion proactive qui intègre la planification des activités de communication dès les premières étapes du cycle d'évaluation. Une nouvelle équipe en charge de la communication et de la gestion des connaissances a été créée pour superviser ces travaux, et un registre interne actualisé des produits d'évaluation est désormais pleinement opérationnel et accessible aux publics internes et externes.

Renforcement de l'accessibilité des produits afin d'en accroître la portée et l'utilisation. Afin de toucher un public plus large et plus diversifié, le Bureau de l'évaluation a mis l'accent sur des formats accessibles, tels que des rapports plus courts, des notes d'information et des diaporamas. En outre, ces

nouveaux formats doivent encourager l'utilisation des évaluations à des fins de prise de décision, non seulement au sein de la FAO, mais chez les partenaires et les autres parties prenantes externes.

C. Prochaines étapes

3. Ces réalisations démontrent les progrès accomplis par le Bureau de l'évaluation pour ce qui est d'améliorer son positionnement stratégique, de renforcer sa capacité d'adaptation et de fonder son travail sur des données probantes. Afin de consolider ces acquis, l'actuelle Stratégie sera prolongée jusqu'en 2027, ce qui permettra d'assurer la continuité des activités alors que le Bureau de l'évaluation prépare la nouvelle Stratégie de la FAO en matière d'évaluation, qui sera présentée à la session de l'automne 2027 du Comité du Programme.

4. La prochaine stratégie visera à atteindre les objectifs suivants:

a) institutionnaliser le passage à un système axé sur la mesure des résultats (réalisations et impact) au moyen de méthodes rigoureuses, de techniques de recherche et d'outils numériques;

b) acquérir les capacités nécessaires pour mettre en œuvre le futur programme d'apprentissage, en tenant compte des besoins les plus pressants de la FAO en matière de données probantes;

c) renforcer les partenariats avec l'ensemble de la FAO et les acteurs externes afin d'améliorer la qualité et la pertinence des évaluations.